

## existe t-il une infraction pénale?

Par **Lionel**, le 19/05/2011 à 16:15

Bonjour,

Je viens vers vous avec une question.

J'ai un jugement qui m'accorde une astreinte de 30 euros par jour depuis le 5 Janvier plus le paiement du principal et des dommages. Le jugement a été signifié.

La semaine passée, mon avocat m'a prévenu que mon adversaire serait décédé. Il tenait l'information par le frère du défunt. Précisant qu'un courrier devait suivre. Il n'y a jamais eu de lettre. Connaissant "l'oiseau" j'ai vérifié avec la mairie et l'intéressé est bien vivant. De plus il n'a pas de frère. Ce matin il a téléphoné en se présentant et demandant que je le contacte pour régler son affaire. Il laisse un N° de téléphone. J'appelle cet après midi et rien. Je vérifie le n° de téléphone et je tombe chez une personne qui réside dans un autre endroit. Je laisse un message sur le vrai n° du faux défunt. Il me recontacte en me disant qu'il me n'a jamais téléphoné aujourd'hui, qu'il ne me connaît pas et qu'il ignore tout de ce jugement.

Ma question/

Existe t-il une infraction pour ce genre de faits.

Merci de vos réponses.

Par **Camille**, le 21/05/2011 à 16:08

Bonjour,

Et que pense, qu'en dit votre avocat de tout ça ?

Par **Lionel**, le 21/05/2011 à 21:04

Je ne lui en ai pas parlé.

Par **Lionel**, le 21/05/2011 à 22:07

Je veux savoir avant de lui en parler.

Par **Camille**, le 21/05/2011 à 22:11

Bonsoir,

Il faudrait pourtant mieux commencer par là...

Non, pas à proprement parler d'infraction, du moins sans preuve réelle, mais votre avocat doit savoir comment s'en dépatouiller.

[color=#BFBFFF:26gnoxzf]Votre type, il n'a pas téléphoné depuis un Airbus d'Air France en partance pour New York à l'aéroport CDG en demandant s'il n'avait pas oublié un téléphone portable quelque part, des fois, par hasard ?[/color:26gnoxzf]

Image not found or type unknown

Par **Gab2**, le **22/05/2011** à **12:05**

Non, à priori, rien de pénal. Mais je suis surtout surpris que vous vous chargiez de l'exécution d'un jugement. Les huissiers sont là pour ça précisément.

Par **Camille**, le **22/05/2011** à **14:19**

Bonjour,

Et l'avocat pour conseiller...

Par **Gab2**, le **22/05/2011** à **17:47**

:)

Et l'huissier pour exécuter 

Par **Camille**, le **22/05/2011** à **20:23**

Bsr,

Ben oui.

[color=#BFBFFF:384ucxcd]Alors, au fait... bien arrivé ? Ou alors, vous postez encore depuis le Virgin Galactic ?[/color:384ucxcd]

Image not found or type unknown